1 **Départ**, place de l'église. Se diriger vers Le Mans.
Passer devant « La Poste », prendre à gauche la rue Raymond Henri puis tout droit la rue des Genêts tourner à droite. Traverser la D1 (*prudence*). Continuer quelques mètres, tourner à gauche, passer « Beaunoir » « Le Houx ».

2 Arriver sur la route à « La héronnière », prendre à droite. A l'orée de la forêt monter par le ravin, passer devant la chapelle Ste Anne, continuer tout droit. Et vous arrivez à la barrière dite « Barrière Blanche ».

3 Après la barrière d'accès à la forêt, prendre à droite puis obliquer à gauche. Traverser la ligne des Arpents, continuer tout droit.

4 A l'intersection de plusieurs chemins, prendre le premier à gauche, le suivre. [Vous entrez dans la zone NATURA 2000], traverser la ligne des Hurauts. Passer la barrière (*la refermer*) et longer la petite vallée.

5 Au croisement, continuer tout droit, Poursuivre sur 2,5 Km, (*refermer les barrières*), traverser la D1 (*prudence*).et en face continuer sur 100 m. (Fin de la zone NATURA 2000).

6 Deux possibilités, prendre à droite le circuit normal, ou tout droit la variante (au point 13 à gauche raccourci, Vibraye à 4 Km).
7 Arriver au ruisseau, (Table de Pique-nique) prendre à gauche.

8 Au lieu dit « La Petite Soudinière » Deux possibilités, à gauche variante (raccourci, Vibraye à 4,6Km), ou tourner à droite, suivre le chemin avec de l'herbe au milieu. Au croisement aller à gauche vers « Les Grandes Soudinière », arriver sur la route prendre a gauche, parcourir 300 m et bifurquer à droite, puis tourner à droite et tout de suite à gauche descendre à « L'Abbaye ». Prendre la petite route à droite vers « Les Granges » puis à gauche vers le hameau du Gué de Launay.

9 Au stop (prudence), aller tout droit, passer les ponts sur la Braye. Au carrefour tourner à droite, passer devant « Le Petit Genetay ». Au « Grand Genetay » monter la route à gauche.
(*En haut point de vue sur la vallée de la Braye*)
Passer devant « La Vieille Cour » « Le Petit Brulé », et «Le Buisson ». Au croisement prendre la route à droite vers « La Brousse » et « Les Barbouzières », A la D 211 tourner à droite et la suivre sur 1,3 Km, passer devant 2 lieux-dits « Les Dix Arpents », et après la borne Sarthe/Loir et Cher tourner à Gauche.

10 Le chemin d'abord large, devient creux et descend vers « Les Hignons ».Deux solutions : A la fin du chemin emprunter à gauche la variante (*agréable par temps sec*), ou poursuivre par la route, laisser « Les Galougères ». Rejoindre le GR 235 au débouché de la variante et suivre la route (*Balisage blanc/rouge).*

11 Au croisement laisser « Les Ménageries » et engagez vous dans le chemin à gauche, toujours le GR 235 (*blanc/rouge*). A la « Borde Sablon » monter le chemin creux pour arriver à nouveau sur la D 211.

12 Possibilité de rejoindre Vibraye en suivant le GR 235, cela ramène le parcours de 28 à 22 Km.
Sinon à « La Briqueterie » continuer par la petite route à gauche. Peu après suivre la route de droite vers « La Carrière », «La Thibouvière » et « Le Tertre » début d'une forte descente à 18%. En bas au carrefour, rejoindre le Gué de Launay.

9 Au stop (*Prudence*) tourner à droite, repasser devant «L'Abbaye», puis passer «Le Goutier» et monter à gauche le chemin creux. A la route virer à gauche, et à droite aux « Villeneuves ». Par cette petite route aller jusqu' au point 13.

13 Au croisement des « 4 chemins » pénétrer à droite dans le tunnel de verdure, à « Belle Vue » aller tout droit, suivre la route goudronnée, au croisement prendre le sentier à gauche. En fin de descente déboucher sur la route (*Prudence*) prendre à gauche. (*Marcher à gauche, puis au niveau de « La Haie Guerrière » traverser la route et marcher à droite de la route*) sur 400 m et poursuivre par le chemin en face, direction « La Grande Boulardière ».
Arriver au rond-point, entrer dans Vibraye. Prendre la route à droite (Déchetterie) puis à gauche. Vous arrivez rue des Sablons, ensuite place de l'Hôtel de Ville, et rejoindre la place de l'Eglise.

Autres circuits à télécharger :
www.vibraye.fr/

LES RANDONNEURS VIBRAYSIENS

Création par Bernard COULON– août 2009
Modification par Jean MABILLE –mai 2012

Circuit de Randonnée Vibraye

Vicbraïa

Circuit Pédestre

VTT « Référencé schéma départemental des sports de nature-CDESI » **-Difficulté noire-**

Vicbraïa, avec ses **4** variantes externes permet d'atteindre **jusqu' à 48 km**
(Trace en bleu sur la carte au verso)

Balisage :
Pédestre : rose
VTT : circuit noir n°1

Distance : 28 Km
Temps : 6 h 30 pédestre

7 % route départementale
35% route communale
58 % chemin de terre

Office de Tourisme
des Vallées de la Braye et de l'Anille
8, Place de l'hôtel de Ville- 72320 Vibraye
Tél : 02 43 60 76 89
Courr unication@tourismevba.fr
irismebrayeanille.fr

Offices de Tourisme de France

Ville de VIBRAYE

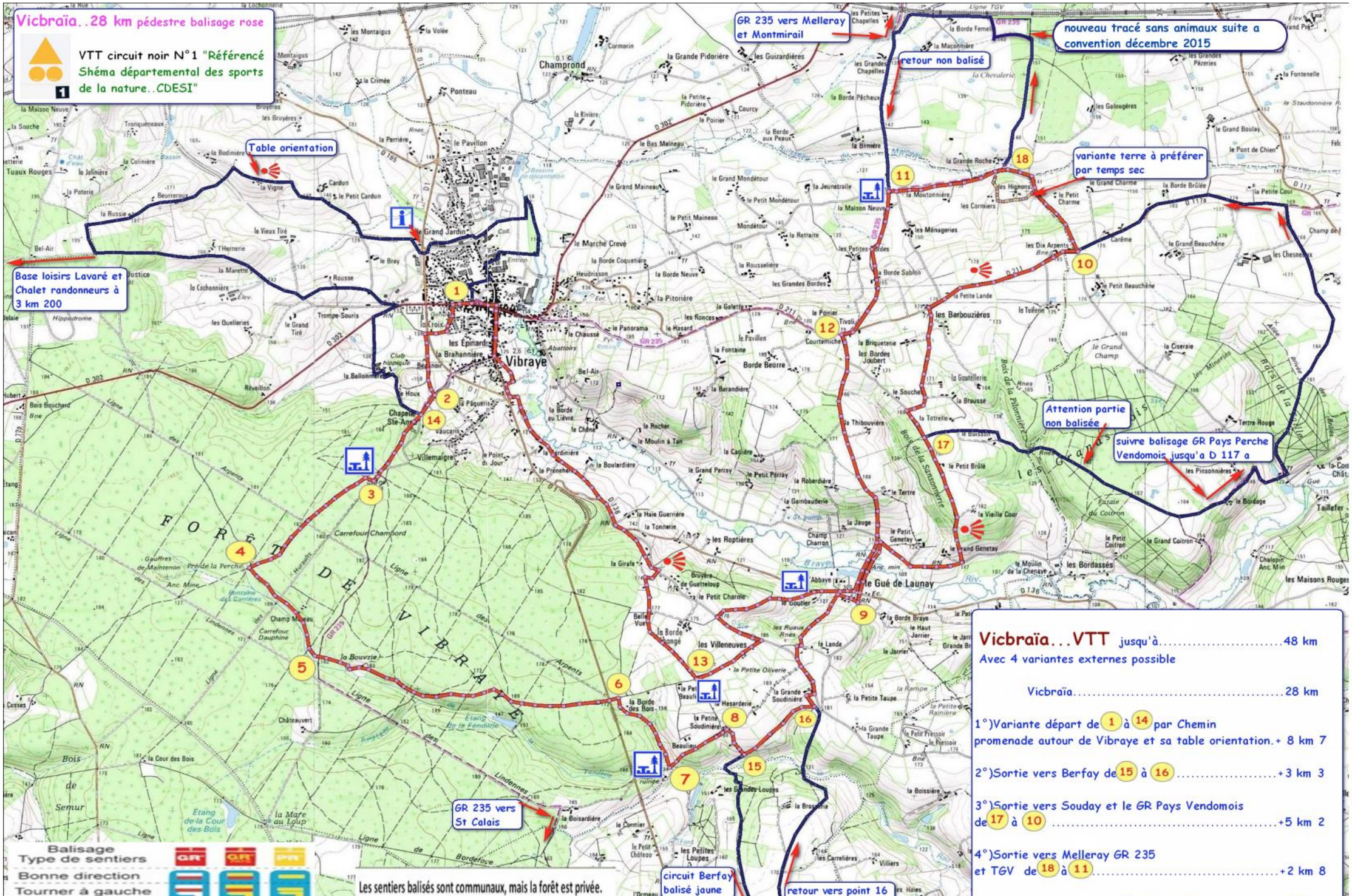
Vicbraïa..28 km pédestre balisage rose
VTT circuit noir N°1 "Référencé Shéma départemental des sports de la nature..CDESI"
GR 235 vers Melleray et Montmirail
nouveau tracé sans animaux suite a convention décembre 2015
retour non balisé
Table orientation
variante terre à préférer par temps sec
Base loisirs Lavaré et Chalet randonneurs à 3 km 200
Attention partie non balisée
suivre balisage GR Pays Perche Vendomois jusqu'a D 117 a
GR 235 vers St Calais
circuit Berfay balisé jaune
retour vers point 16
Vibraye
Champrond
Le Gué de Launay
FORÊT DE VIBRAYE
Vicbraïa...VTT jusqu'à.....48 km
Avec 4 variantes externes possible
Vicbraïa.....28 km
1°)Variante départ de 1 à 14 par Chemin promenade autour de Vibraye et sa table orientation.+ 8 km 7
2°)Sortie vers Berfay de 15 à 16 .....+3 km 3
3°)Sortie vers Souday et le GR Pays Vendomois de 17 à 10 .....+5 km 2
4°)Sortie vers Melleray GR 235 et TGV de 18 à 11.....+2 km 8
Balisage
Type de sentiers
Bonne direction
Tourner à gauche
Les sentiers balisés sont communaux, mais la forêt est privée.